



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 26 septembre 2023

### **Evolution de la gouvernance de l'Institut Polytechnique de Paris**

Plus de quatre années après sa création, décidée par le président de la République, le chemin parcouru par l'Institut Polytechnique de Paris est considérable. Les ministres adressent leurs vifs remerciements à Eric Labaye, président de l'institut depuis sa création, pour la qualité de son action.

Dans un contexte de compétition internationale accrue, attachés à donner un nouvel élan au développement de l'Institut Polytechnique de Paris, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et **Sébastien Lecornu**, ministre des Armées souhaitent, avec le soutien des autres ministres concernés, continuer de renforcer la performance et la visibilité internationale de l'Institut Polytechnique de Paris, de l'Ecole polytechnique et des autres écoles qui le constituent ; ainsi qu'améliorer la structuration des projets communs aux établissements, notamment en matière de recherche d'excellence et d'innovation.

Pour disposer d'une organisation mieux adaptée à cette ambition, les ministres souhaitent faire évoluer la gouvernance de l'Institut Polytechnique de Paris et de l'Ecole polytechnique. Après une phase transitoire de quelques mois, qui doit permettre des consultations de l'ensemble des acteurs, la gouvernance des établissements sera organisée de la manière suivante :

- le président du comité exécutif de l'Institut Polytechnique de Paris sera chargé de conduire le projet de l'Institut Polytechnique de Paris. Ce poste sera confié au professeur Thierry Coulhon. Le comité exécutif, qui rassemble notamment les directeurs généraux des cinq écoles membres (Ecole polytechnique, ENSTA, ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis), pilotera, sous son autorité, IP Paris pour l'ensemble des décisions qui ne relèvent pas du conseil d'administration ;
- le directeur général de l'Ecole polytechnique sera chargé du pilotage exécutif de l'Ecole. Ce poste sera confié à l'ingénieure générale de l'armement Laura Chaubard actuelle directrice générale de l'Ecole polytechnique. Un poste de directeur général adjoint chargé de l'enseignement sera créé auprès d'elle ;
- les conseils d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris et de l'Ecole polytechnique auront une présidence non exécutive commune, qui veillera à la cohérence de la stratégie des deux établissements, en étroite cohérence avec les autres écoles.

Cette réforme de la gouvernance vise notamment à donner à l'Institut Polytechnique de Paris un pilotage exécutif dédié et profondément renforcé dans ses compétences, lui permettant ainsi d'accélérer son développement et sa montée en puissance. Parallèlement, la nouvelle structure de gouvernance de l'Ecole polytechnique permettra de rendre celle-ci cohérente avec la nouvelle étape de développement de l'Institut Polytechnique de Paris.

Au-delà de l'évolution de la gouvernance, le Gouvernement souhaite que l'Institut Polytechnique de Paris puisse, en cohérence avec les recommandations de plusieurs rapports ainsi que du Conseil scientifique international de l'Institut Polytechnique de Paris, se voir confier pleinement la fonction Recherche, aujourd'hui répartie dans l'ensemble des établissements qui le composent. La recherche et l'innovation de l'institut doivent en effet bénéficier d'une simplification administrative et organisationnelle pour contribuer le plus possible à son rayonnement international comme l'économie nationale, notamment en participant fortement aux projets de réindustrialisation verte et de renforcement de notre souveraineté industrielle et numérique.

Cette réforme sera implémentée début 2024 dans les décrets de l'Institut Polytechnique de Paris et de l'Ecole polytechnique et, si nécessaire, dans les textes régissant les autres écoles de l'IPP. Une concertation étroite avec les différentes parties prenantes, et en premier lieu avec toutes les catégories de personnel, permettra de définir les meilleures modalités de mise en

œuvre de ces évolutions.

De manière transitoire, le professeur Thierry Coulhon, nommé membre du conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris, présidera le conseil d'administration par intérim tandis que l'ingénieure générale de l'armement Laura Chaubard sera chargée, outre ses fonctions de directrice générale, de la présidence par intérim de l'Ecole polytechnique.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

Cabinet de Bruno Le Maire  
[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
01 53 18 41 13

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense**

**DICoD**

Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15